



CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE

SECTION EUROPEENNE DE CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS

CONFÉRENCE DES VILLES JUMELÉES

★ RHODES, 10 AU 12 MAI 2007 ★

« LES JUMELAGES DANS LE MONDE DE DEMAIN » - Déclaration finale -

Il y a exactement cinquante ans, les chefs d'Etat et de gouvernement jetaient, avec le Traité de Rome, les bases de la construction d'une Europe de paix, de démocratie et de prospérité.

Ils avaient été précédés par des maires qui, parce qu'ils refusaient d'accepter la fatalité de la guerre, avaient décidé d'œuvrer à leur niveau à la réconciliation de la famille européenne. Les jumelages devaient ainsi permettre aux peuples de se comprendre et contribuer à créer un esprit européen.

Les jumelages ont joué un rôle essentiel dans toutes les étapes du renforcement et de l'élargissement de l'Europe. Et nous sommes fiers d'y avoir, avec le Conseil des Communes et Régions d'Europe, participé activement.

Avec plus de trente mille jumelages liant des collectivités locales européennes, ce mouvement constitue aujourd'hui le plus vaste réseau citoyen de notre continent.

Le Parlement européen et la Commission ont bien voulu le reconnaître et ont contribué à le renforcer, par le biais de l'aide communautaire aux jumelages et maintenant du programme « l'Europe pour les citoyens ». Nous tenons à souligner cette contribution irremplaçable.

L'Europe et le monde entier traversent une crise profonde ; crise marquée par les difficultés dans les relations entre les Etats et les citoyens, et crise d'identité induite en partie par les aspects négatifs de la globalisation qui risquent de favoriser la résurgence des nationalismes et des fondamentalismes.

Il convient de combattre ces fléaux avec énergie. L'Union européenne doit ainsi contribuer à renforcer la paix et les rencontres entre les peuples et les civilisations.

Nous appelons ainsi de nos vœux une Union européenne dotée d'une identité et d'un rôle international, reconnus et partagés par les citoyens européens,

Nous, élus et élus locaux et régionaux et militants du mouvement des jumelages, rassemblés à Rhodes du 10 au 12 mai 2007 à l'occasion de la conférence sur « les jumelages pour le monde de demain » :

- Tenons à redire notre conviction en la force et la vivacité du mouvement des jumelages, en ce qu'ils permettent l'implication des citoyens dans des échanges directs, permettant ainsi de faire vivre l'Europe au quotidien ;
- Réaffirmons notre engagement à faire que les jumelages soient des instruments permettant l'inclusion de tous nos citoyennes et citoyens et de leurs cultures dans leur diversité ;

- Tenons à insister sur le fait que les jumelages peuvent jouer un rôle tout particulier dans les relations avec les pays potentiellement candidats à l'accession à l'Union, notamment en Europe du Sud-Est, mais également avec tous les pays qui sont les voisins de notre Union ;
- Sommes convaincus que les jumelages peuvent et doivent aider à jeter des ponts entre les villes et les municipalités autour de la Méditerranée et être des instruments de réconciliation et une base pour la paix dans cette région, encourageant également la participation active des citoyennes et citoyens originaires de ces pays vivant dans nos villes et régions ;
- Soulignons, de la même façon, que les jumelages peuvent participer aux politiques de coopération pour le développement et apporter leur contribution à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement ; plus largement, ils peuvent aider, en cette période de globalisation, à rapprocher les citoyens des différents continents et des diverses cultures ;
- Tenons à réaffirmer l'importance de la dimension politique des jumelages telle que l'ont proclamé les Congrès de Bordeaux (1987), Ferrara (1999) et Anvers (2002) et notre engagement en faveur d'une Union européenne plus forte – conformément aux Statuts du CCRE – transparente et proche de ses citoyens.

Les jumelages permettent aux citoyens de se rencontrer et de se connaître en s'enrichissant de leur diversité. Ils contribuent ainsi à la prise de conscience de l'appartenance à une identité commune avec une capacité d'ouverture et d'évolution et au développement d'une citoyenneté européenne basée sur les valeurs de la démocratie, la liberté, la tolérance, la solidarité, la justice, et l'ouverture au dialogue.

C'est pourquoi nous réaffirmons à la Commission européenne, au Parlement européen et au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, notre attachement au travail de partenariat engagé depuis de longues années pour la promotion et le soutien des jumelages, et insistons sur l'importance d'un fort engagement programmatique et financier de la part de l'Union, dont les modalités doivent prendre en compte la nécessaire implication de tous les types de collectivités locales qui soutiennent à travers leurs jumelages les objectifs du programme l'Europe pour les citoyens.

Nous appelons, dans ce sens, le Conseil des Communes et Régions d'Europe à jouer un rôle proactif d'interface et de coordination entre nos collectivités locales et les institutions européennes, à développer des outils pratiques de soutien pour le mouvement des jumelages et à coopérer avec tous les réseaux de villes et régions engagées en faveur de la paix.

Avant tout, nous nous engageons à faire des jumelages des lieux de dialogues et de débats, entre citoyens européens, dépassant toutes les frontières géographiques et culturelles, sur les enjeux et défis de l'Union qui nous concernent tous et pour lesquels nous avons besoin de solutions communes et constructives.

Les jumelages peuvent en effet aider à approfondir le dialogue et le débat concernant l'adoption, avant l'élection du Parlement européen de 2009, d'un Traité relatif aux principes fondamentaux sur lesquels l'Union doit se baser, à ses institutions et surtout aux droits fondamentaux des citoyens et à la citoyenneté européenne.

En réaffirmant notre attachement au concept des jumelages, tout en ayant la volonté de l'adapter aux réalités du XXI^{ème} siècle, nous avons le sentiment de rester fidèles à ses valeurs initiales : bâtir une Europe plus forte et un monde meilleur pour ses citoyennes et citoyens, sur la base de nos valeurs partagées.

